

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2019**

Délibération : **N° 2019-09-115**
 OBJET : **SUPPRESSION / CREATION DE POSTES AU TABLEAU
DES EFFECTIFS**
 Nomenclature : 4.2.1

En exercice : 29 membres

Présents : 20

Pouvoirs : 9

Absents : 0

Votants : 29

Délibération comportant :

Annexe : /

Le trente septembre deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix neuf septembre deux mille dix neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Catherine HENRY, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Aurora ROOKE, Elisabeth VENTROUX, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Philippe LEBASTARD donne pouvoir à Gil RANNOU, Mickaël MENDES donne pouvoir à Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER, Elisa DRION donne pouvoir à Florence CABRESIN, Damien CLOUET donne pouvoir à Michel RINCE, Isabelle GROLLEAU donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Gwénola LEBRETON donne pouvoir à Catherine CADOU, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Valérie ROBERT donne pouvoir à Magali LEMASSON

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Dans le cadre de la déclinaison, au niveau communal, du Plan climat air énergie territorial (PCAET) et de l'agenda 21 territorial et dans un souci de transition écologique, il s'avère nécessaire de renforcer l'équipe Bâtiment en recrutant un Chargé de mission Economies d'énergie – Maintenance – ERP afin d'améliorer la performance liée aux installations techniques des bâtiments, en partenariat avec le conseiller en énergie partagé de la CCEG, et d'assister le chef de service sur ses différentes tâches.

L'agent assurera des fonctions d'adjoint technique à temps complet et percevra une rémunération fixée sur la base de la grille indiciaire du grade d'adjoint technique.

Il est donc proposé le recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période d'1 an à compter du 1^{er} octobre 2019.

Vu la présentation en commission ressources du 17 septembre 2019.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'AUTORISER le recrutement d'un agent contractuel en renfort à compter du 1^{er} octobre 2019 pour une durée d'1 an.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20190930-2019-09-115-DE
Date de télétransmission : 04/10/2019
Date de réception préfecture : 04/10/2019

Délibération adoptée par 23 voix Pour et 6 voix Contre, Abstention : 0.

Contre : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL,
Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

Pour extrait conforme.

Treillières, le 30 septembre 2019
Le Maire, Alain ROYER.



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20190930-2019-09-115-DE
Date de télétransmission : 04/10/2019
Date de réception préfecture : 04/10/2019